



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Arrêté du 25 juin 2025 modifiant l'arrêté du 31
janvier 2022 fixant la composition de la
commission spécialisée de prévention
de la conférence régionale de la santé et de
l'autonomie Nouvelle-Aquitaine**

Le directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,

VU le code de la santé publique, notamment les articles L.1432-4 et D.1432-28 à D.1432-53 ;

VU la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 portant adaptation des agences régionales de santé (ARS) et des unions régionales de professionnels de santé (URPS) à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, modifié par le décret n°2010-938 du 24 août 2010 et par le décret du 30 décembre 2015 ;

VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

VU le décret du 7 octobre 2020 publié au JORF n°0245 du 8 octobre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine – M. Benoît ELLEBOODE ;

VU le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2025 fixant la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la Nouvelle-Aquitaine modifié ;

VU la décision du Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 15 avril 2025 publiée au recueil des actes administratifs sous le n° R75-2025-077 le 18 avril 2025 ;

Article 1er : la composition de la commission spécialisée de prévention de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Nouvelle-Aquitaine est modifiée comme suit :

1° Collège des représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence

- un conseiller régional :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Marie-Laure LAFARGUE	François VINCENT	Gilles BOEUF

▪ **deux présidents de conseil départemental :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Michel BUISSON Vice-président en charge de la santé (16)	Marie PRAGOUT Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et du handicap (16)	Isabelle LAGARDE Conseillère départementale (16)
Désignation en cours		

▪ **un représentant des groupements de communes :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Sursis à statuer		

▪ **un représentant des communes :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Carine QUINOT Adjointe au Maire de Seignosse (40)	Alban LACAZE Maire de Riupeyrus 64	Désignation en cours

2° Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

▪ **quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Claude Michel LAURENT ADMD 33	Désignation en cours	Françoise TISSOT Alliance des maladies rares
Michel CHAPEAUD AFD - ETHNA	Michelle LASSIRE UDAF 87	Désignation en cours
Philippe ROCA UNAFAM	Martine DOS SANTOS UNAFAM	Claude HAMONIC UNAFAM
Marie-Christine GENET France Alzheimer	Manuele MELLADO UNADEV	Frans HOEFSLOOT UDAF 79

▪ **un représentant des associations de retraités et personnes âgées :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Gérard CLÉMENT (86)	Danièle THOREAU (86)	Désignation en cours

▪ **un représentant des associations des personnes handicapées :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Jacqueline TALIANO (24) APEI Périgieux	Huguette BARGAIN (24) APEI Périgieux	Jean Philippe LAVAL (24) CROIX MARINE

3° Collège des représentants des conseils territoriaux de santé mentionnés à l'article 1432-28

▪ **un représentant des conseils territoriaux de santé :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
-----------	-----------	-----------

George CHATA Président du CTS 23	Serge CEDELLE Vice-président du CTS 23	
-------------------------------------	---	--

4° Collège des représentants des partenaires sociaux

- un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Vanessa RAUCH CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens	Christian PELOUX CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens	Jérôme GUILPAIN CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens

- un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Pierre GUICHARD MEDEF Nouvelle-Aquitaine	Bruno ALFANDARI MEDEF Nouvelle-Aquitaine	Christian SOTTOU Union des entreprises de proximité

- un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Jean-Luc DELABANT UNAPL Nouvelle-Aquitaine	Dany GUERIN UNAPL Nouvelle-Aquitaine	Jean-Marc DEMAY UNAPL Nouvelle-Aquitaine

- un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Désignation en cours	Christian DANIAU	Désignation en cours

5° Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

- un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Brigitte REILLER Union régionale de la fédération addiction (CAARUD)	André NGUYEN (CAARUD)	Jérémy OLIVIER ACT 64

- un représentant des représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) au titre de l'assurance vieillesse et de la branche accidents du travail-maladies professionnelles mentionnée à l'article R221-9 du code de la sécurité sociale

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Jean-Claude SAGNE CARSAT Centre Ouest	Gilles COURROS CARSAT Centre Ouest	Désignation en cours

- un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Désignation en cours	Désignation en cours	Désignation en cours

- **un représentant de la mutualité française :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Robert RAYNAUD	Françoise BEYSEN	Robert GERMON

6° Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

- **un représentant des services de santé scolaire et universitaire :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Marina PUJOLE Infirmière CT (33)		

- **un représentant des services de santé au travail :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Sabine GUYON Dassault Aviation Service de Santé au Travail (33)	Xavier CASTAGNET CEA Cestas (33)	Anne PLANTIF SPSTI des Landes

- **un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Stéphanie PETIT-CARRIÉ CD33	Isabelle BERTRAND-SALLES CD 33	France AHANO- DUCOURNEAU CD 33

- **un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Benjamin GANDOUET Centre régionale de dépistage des cancers	Marie RUEZ Association régionale des Missions Locales	Désignation en cours

- **un représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Pierre-Yves ROBERT Doyen de la Faculté de Médecine de Limoges	Julien GIRAUD ORS Poitou-Charentes	Désignation en cours

- **un représentant des associations de protection de l'environnement :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Alain CHABROLLE FNE Nouvelle-Aquitaine	Geneviève ALBERT-ROULHAC FNE Nouvelle-Aquitaine	Désignation en cours

7° Collège des offreurs des services de santé

- **un représentant mentionné au a, b, c ou d du collège des offreurs des services de santé :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Pierre CORBI PCME, CHU de Poitiers		Frédéric PAIN PCME, CH Nord Deux-Sèvres

- **un représentant mentionné au e ou f du collège des offreurs des services de santé :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Christophe BERTHELOT FEHAP (DG des PEP 64)	Laurent MATHIEU FEHAP (ADAPEI 79)	Patrick COLO FEHAP

- **deux membres des unions régionales des professionnels de santé :**

Titulaire	Suppléant	Suppléant
François MARTIAL URPS Pharmaciens	Bruno SALOMON URPS Podologues	Frédéric DEUBIL URPS Infirmiers
Jacques WEMAERE URPS Chirugiens-dentistes	Anne LAMOTHE-CORNELOUP URPS Orthophonistes	Marik FETOUH URPS Masseurs-kinésithérapeutes

Article 2 : Le remplacement des membres de la conférence s'effectue pour le mandat restant à courir, d'une durée de cinq ans à compter de l'arrêté initial du 1^{er} octobre 2021.

Article 3 : Participent, avec voix consultative, aux travaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie et au sein de ses différentes formations :

- le préfet de région ;
- le président du conseil économique, social et environnemental régional ;
- les chefs de services de l'Etat en région ;
- le directeur général de l'agence régionale de santé ;
- un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général dans la région Nouvelle-Aquitaine ;
- un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole.

Article 4 : Est élu président de la commission spécialisée de prévention : Benjamin GANDOUE

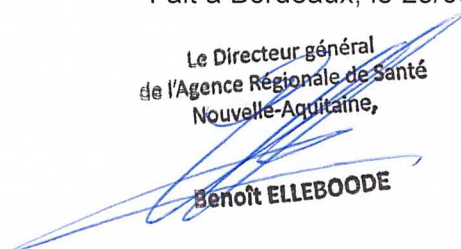
Article 5 : Est élu vice-président de la commission spécialisée de prévention : Sabine GUYON

Article 6 : Les recours contre le présent arrêté sont présentés devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la date de notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 25/06/2025

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,


Benoît ELLEBOODE